



**OFFRE D'EMPLOI :**

**Surveillant en milieu scolaire**

**Service proximité scolaire et périscolaire**

**Identification du poste**

Intitulé du poste : surveillant en milieu scolaire

Liste des grades possibles pour ce poste : Cadre d'emploi des adjoints d'animation

Supérieur hiérarchique direct : chef de service « proximité scolaire et péri-scolaire »

Temps de travail : 6.27/35<sup>ème</sup> heures hebdomadaires, temps non complet annualisé

Lieu de travail : commune de Vindry sur Turdine

Mode de recrutement : titulaire, stagiaire ou contractuel

Date de recrutement : 20 août 2021 (jusqu'au 19 août 2022)

**Analyse des activités du poste**

<p><b>Missions principales du poste</b></p> <p>La mission principale définit le poste tenu par la personne, sa contribution à la finalité du service.</p>	<p><b>Activités du poste</b></p> <p>Que fait la personne dans son travail ? Quelles sont les activités qui contribuent à l'accomplissement des missions indiquées au paragraphe précédent ?</p>
<p>➤ <b>Accueil, surveillance, animation des temps périscolaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérification des présences et pointages des enfants inscrits au service</li> <li>○ Surveillance et animation du groupe d'enfants</li> <li>○ Rangement et hygiène du matériel périscolaire</li> <li>○ Application des PAI</li> </ul> <p>Si pause méridienne inclut dans le temps de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Encadrement des enfants : installation dans la salle, aide au service...</li> <li>○ Détection des besoins et attentes des enfants, aide à la prise de repas si nécessaire (découpe, service de l'eau...)</li> <li>○ Participation au développement du goût des enfants</li> <li>○ Desserte des tables</li> <li>○ Respect des règles d'hygiène et sanitaires</li> <li>○ Prise en compte des PAI</li> </ul>

--	--

<b>Missions secondaires du poste</b> Il s'agit des missions ponctuelles que l'agent est susceptible d'effectuer pour les besoins du service	<b>Activités du poste</b> Que fait la personne dans son travail ? Quelles sont les activités qui contribuent à l'accomplissement des missions indiquées au paragraphe précédent ?
➤ <b><u>Droit d'accueil</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assurer la surveillance et l'animation des groupes d'enfants selon des horaires aménagés les jours de grève du personnel enseignant.</li> </ul>

### **Compétences requises**

- Connaissance du développement physique, psychologique et affectif de l'enfant 2-12 ans.
- Capacité d'encadrement des enfants
- Connaissance des consignes de sécurité (mesures de prévention, n° d'urgence, conduite à tenir...)
- Savoir faire preuve de pédagogie
- Savoir faire preuve de bienveillance et patience
- Savoir faire preuve d'autonomie et d'organisation
- Savoir faire preuve de rigueur et d'efficacité
- Capacité à animer des temps ludiques, en application d'un programme d'animation défini par la N+1
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à détecter et signaler les anomalies et/ou difficultés
- Avoir un comportement, une tenue et un langage adaptés
- Savoir faire preuve de discrétion professionnelle
- Connaissance des principes d'hygiène, utilisation et stockage des produits d'entretien
- Connaissance et mise en œuvre des gestes et postures liés au poste

Pour tout renseignement :

- Sur le poste, les missions confiées : Mme MAMELLI [e.mamelli@vindrysururdine.fr](mailto:e.mamelli@vindrysururdine.fr)
- Sur les aspects administratifs et ressources humaines : Mme LOUIS [m.louis@vindrysururdine.fr](mailto:m.louis@vindrysururdine.fr) ou  
04 74 05 61 03

Candidature à adresser à : Mairie de Vindry-sur-Turdine  
 Monsieur le Maire  
 5 Place Jean XXIII  
 Pontcharra-sur-Turdine  
 69490 VINDRY SUR TURDINE

---

Mairie de Vindry-sur-Turdine - 5, place Jean XXIII - Pontcharra-sur-Turdine - 69490 Vindry-sur-Turdine



04 74 05 61 03



[mairie@vindrysururdine.fr](mailto:mairie@vindrysururdine.fr)



[www.vindrysururdine.fr](http://www.vindrysururdine.fr)

Avant le 2 juillet 2021

---

Mairie de Vindry-sur-Turdine - 5, place Jean XXIII - Pontcharra-sur-Turdine - 69490 Vindry-sur-Turdine



04 74 05 61 03



mairie@vindrysururdine.fr



www.vindrysururdine.fr